

Le catalogue des prestations du fournisseur concerne l'ensemble des offres produits électricité proposées par le fournisseur UEM (via les barèmes intégrés et via les offres personnalisées et les barèmes éligibles). Les modalités d'application et les prix sont homogènes quelque soit l'offre retenue par le client.

Les prestations proposées sont décrites dans le catalogue des prestations d'URM. Elles sont proposées aux clients suivant les mêmes modalités (conditions, délais, textes de référence...).

Les prestations prévues au catalogues sont réalisées les jours ouvrés du lundi au vendredi hors jours fériés. Elles ont lieu pendant les heures ouvrées le matin entre 8h à 11h30 et l'après midi entre 13h15 à 16h30 sans spécification d'un horaire précis et dans les délais standards définis par le gestionnaire du réseau.

Sur votre demande et sous réserve de disponibilité des services techniques du gestionnaire de réseau, une intervention avec rendez vous à heure fixe ou dans un délai plus court que le délai défini par le gestionnaire de réseau pourra vous être proposée. Un supplément de prix vous sera facturé (pour plus d'informations sur les délais d'intervention du gestionnaire de réseau, vous pouvez consulter sur le site du GRD son catalogue des prestations).

Lorsqu'une prestation n'a pas pu être effectuée du fait du client, un déplacement vain est facturé.

En cas d'annulation tardive d'une demande d'intervention, soit à moins de deux jours ouvrés de la date programmée, un frais de dédit sera également facturé.

Les prix du catalogue ont été déterminés par application de pourcentages sur les prix du catalogue des prestations d'URM. Ainsi, un pourcentage de 100% signifie que le prix de la prestation est égal à celui du prix de la prestation dans le catalogue du GRD. Un pourcentage de 0% indique une prise en charge intégrale de la prestation par le fournisseur.

Certaines prestations sont indiquées « sur devis ». Elles feront l'objet d'un devis préalable adressé au client.

Les prix indiqués sont unitaires et s'entendent hors taxes pour une réalisation dans les heures ouvrées.

Prestations HTA et HTB

code	Prestations	Prix HT catalogue Fournisseur
Mise en service / Résiliation du contrat		
3.1	Première mise en service	145,47
3.2	Mise en service sur installation existante	93,10
3.5	Résiliation sans suppression du raccordement	110,56
Modification contractuelle		
3.6	Modification formule tarifaire - intervention sans déplacement	23,27
3.6	Modification formule tarifaire - Intervention avec déplacement et sans pose ni changement de compteur	144,61
3.6	Modification formule tarifaire - Intervention avec déplacement et avec pose ou changement de compteur	144,61
3.7	Modification puissance souscrite - intervention sans déplacement	23,27
3.7	Modification puissance souscrite - intervention avec déplacement et sans modification de couplage ni changement d'appareil	144,61
3.7	Modification puissance souscrite - intervention avec déplacement et avec modification de couplage et sans changement d'appareil	144,61
3.7	Modification puissance souscrite - intervention avec déplacement et avec changement de transformateur de courant HTA	144,61
3.7	Modification puissance souscrite - intervention avec déplacement et avec changement de transformateur de courant BT	144,61
3.7	Modification puissance souscrite - intervention avec déplacement et avec changement de compteur	144,61
Interventions pour impayé		
3.11	Intervention pour impayé - Coupure	107,99
3.13	Intervention pour impayé - Rétablissement	126,50
4.1	Rétablissement après coupure dans la journée (majoration)	98,53
Transmission de données de relève		
3.15	Relevé spécial	52,90
4.7	Transmission hebdomadaire de courbes de mesure	11,44
4.8	Transmission de l'historique de courbe de mesure	11,44
4.9	Transmission de l'historique d'index	11,44
4.13.1	Bilan qualité de fourniture - bilan standard de continuité	226,44
4.13.2	Bilan qualité de fourniture - bilans personnalisés de continuité	279,36
4.13.3	Bilan qualité de fourniture - bilans personnalisés de qualité	1097,76
	Bilan d'énergie	962,40
Vérification et entretien d'appareils		
3.16.a	Vérification par un tiers des protections HTA (heures ouvrées)	302,58
3.16.b	Vérification par un tiers des protections HTA (heures non ouvrées)	484,13
3.16.c	Vérification par un tiers des protections de découplage (heures ouvrées)	302,58
3.16.d	Vérification par un tiers des protections de découplage (heures non ouvrées)	484,13
3.16.e	Vérification par un tiers des protections HTA et de découplage (heures ouvrées)	372,41
3.16.f	Vérification par un tiers des protections HTA et de découplage (heures non ouvrées)	595,86
3.16.g	Vérification par URM des protections HTA (heures ouvrées)	585,65
3.16.h	Vérification par URM des protections HTA (heures non ouvrées)	937,04
3.16.i	Vérification par URM des protections de découplage (heures ouvrées)	757,90
3.16.j	Vérification par URM des protections de découplage (heures non ouvrées)	1212,64
3.16.k	Vérification par URM des protections HTA et de découplage (heures ouvrées)	895,70
3.16.l	Vérification par URM des protections HTA et de découplage (heures non ouvrées)	1433,12
3.16.m	Vérification suite à changement de TC et/ou TT par le client (heures ouvrées)	149,27
3.16.n	Vérification suite à changement TC et/ou TT par le client (heures non ouvrées)	238,83
3.17.1	Vérification métrologique du compteur	256,01
3.17.2	Vérification de la chaîne de mesure	149,27
3.18.1	Synchronisation du dispositif de comptage	24,12
3.22	Modification des codes d'accès au compteur	89,32
3.23	Activation de la sortie "télé-information du client"	91,94
4.4.1	Remplacement du compteur	362,24

4.5	Raccordement du dispositif de comptage à une ligne de réseau téléphonique commuté	111,72	hors frais de mise en service
Autres interventions			
3.24	Intervention de courte durée	91,94	
3.27	Annulation et report de rendez-vous	23,27	
4.2	Mise sous tension pour essais des installations électriques	404,69	
4.2	Mise hors tension suite à essais des installations électriques	300,16	
3.19.a	Séparation de réseau (heures ouvrées)	241,79	
3.19.b	Séparation de réseau (heures non ouvrées)	386,86	
4.21	Forfait agent "assermenté"	430,60	
4.22	Duplicata de document (document du GRD)	11,44	

Prestations basse tension > 36 kVA

code	Prestations	Prix HT catalogue Fournisseur	
Mise en service / Résiliation du contrat			
3.1	Première mise en service	145,47	
3.2	Mise en service sur installation existante	93,10	
3.5	Résiliation sans suppression du raccordement	110,56	
Modification contractuelle			
3.6	Modification formule tarifaire - intervention sans déplacement	23,27	
3.6	Modification formule tarifaire - Intervention avec déplacement et sans pose ni changement de compteur	144,61	
3.6	Modification formule tarifaire - Intervention avec déplacement et avec pose ou changement de compteur	144,61	
3.7	Modification puissance souscrite - intervention sans déplacement	23,27	
3.7	Modification puissance souscrite - intervention avec déplacement et sans modification de couplage ni changement d'appareil	144,61	
3.7	Modification puissance souscrite - intervention avec déplacement et avec modification de couplage et sans changement d'appareil	144,61	
3.7	Modification puissance souscrite - intervention avec déplacement et avec changement de transformateur de courant BT	144,61	
3.7	Modification puissance souscrite - intervention avec déplacement et avec changement de compteur	144,61	
Interventions pour impayé			
3.11	Intervention pour impayé - Coupure	107,99	
3.13	Intervention pour impayé - Rétablissement	126,50	
4.1	Rétablissement après coupure dans la journée (majoration)	98,53	
Transmission de données de relève			
3.15	Relevé spécial	52,90	
4.8	Transmission de l'historique de courbe de mesure	11,44	
4.9	Transmission de l'historique d'index	11,44	
Vérification et entretien d'appareils			
3.17.1	Vérification métrologique du compteur	256,01	
3.18.1	Synchronisation du dispositif de comptage	24,12	
3.22	Modification des codes d'accès au compteur	89,32	
3.23	Activation de la sortie "télé-information du client"	91,94	
4.4.1	Remplacement du compteur	362,24	
4.5	Raccordement du dispositif de comptage à une ligne de réseau téléphonique commuté	111,72	
Autres interventions			
3.24	Intervention de courte durée	91,94	hors frais de mise en service
3.27	Annulation et report de rendez-vous	23,27	
4.2	Mise sous tension pour essais des installations électriques	404,69	
4.2	Mise hors tension suite à essais des installations électriques	300,16	
4.21	Forfait agent "assermenté"	430,60	
3.19.a	Séparation de réseau (heures ouvrées)	165,86	
3.19.b	Séparation de réseau (heures non ouvrées)	265,38	
4.22	Duplicata de document (document du GRD)	11,44	

Branchements provisoires		
	Branchement provisoire pour chantier et non fixe de longue durée	145,32
	Branchement provisoire forain, marché, manifestations publiques - isolé	145,32
	Branchement provisoire forain, marché, manifestations publiques - groupé	95,90
	Location coffret équipé 1 à 7 jours	341,60
	Location coffret équipé par jour supplémentaire	5,50

Prestations basse tension ≤ 36 kVA

code	Prestations	Prix TTC catalogue Fournisseur	
Mise en service / Résiliation du contrat			
3.1	Première mise en service	44,99	
3.1	Première mise en service contrat tpn	0,00	
3.2	Mise en service sur installation existante	25,21	
3.2	Mise en service sur installation existante contrat tpn	0,00	
4.1	Mise sous tension dans la journée ou le samedi	92,63	
Modification contractuelle			
3.9	Modification - intervention avec déplacement pour un appareil	33,92	
3.9	Modification - intervention avec déplacement pour deux appareils	33,92	
3.9	Modification - intervention avec déplacement pour trois appareils	33,92	
3.9	Modification - intervention avec déplacement pour plus de trois appareils	33,92	
3.10	Modification de comptage à lecture directe (injection uniquement)	33,92	
Interventions pour impayé			
3.12	Intervention pour impayé - Coupure et rétablissement (dont 20 € HT en frais de relance)	47,90	
3.12	Intervention pour impayé - Coupure et rétablissement contrat tpn (via frais de relance)	9,58	
4.1	Rétablissement après coupure dans la journée (demande supérieur à 15h) ou le samedi	117,84	
Transmission de données de relève			
3.15	Relevé spécial	28,41	
4.9	Transmission de l'historique d'index	13,68	
Vérification et entretien d'appareils			
3.17.1	Vérification métrologique du compteur	306,19	
3.17.3	Vérification visuelle du compteur	33,92	
3.23	Activation de la sortie "télé-information du client"	28,41	
4.4.1	Remplacement du compteur	71,58	
Autres interventions			
3.24	Intervention de courte durée	28,41	
3.26	Intervention "express" (supplément pour rdv à heure fixe)	34,09	
3.27	Annulation et report de rendez-vous	16,17	
3.28	Déplacement en vain	28,41	
4.2	Mise sous tension pour essais des installations électriques	144,96	hors frais de mise en service
4.2	Mise hors tension suite à essais des installations électriques	92,83	
4.3	Déconnexion ou reconnexion au potelet	381,78	
4.21	Forfait agent "assermenté"	420,39	
4.22	Duplicata de document (document du GRD)	13,68	
99.97	Dépannage non lié à un défaut du réseau	68,17	
99.98	Enquête pour fraude	28,41	
Branchements provisoires			
99.99.a	Branchement provisoire pour chantier et non fixe de longue durée	173,80	hors frais de mise en service
99.99.b	Branchement provisoire forain, marché, manifestations publiques - isolé	173,80	hors frais de mise en service
99.99.c	Branchement provisoire forain, marché, manifestations publiques - groupé	114,70	hors frais de mise en service
	Location coffret équipé 1 à 7 jours	31,34	
	Location coffret équipé par jour supplémentaire	3,71	

Prestations hors catalogue GRD

code	Prestations	Prix HT	Prix TTC
Location et entretien de matériel			
	Location de qualimètre	74,15	88,68
	Entretien poste sur poteau	92,67	110,83
	Location de relais	1,39	1,66
Location de transformateurs de puissance			
	Puissance nominale de 25 kVA (par mois)	29,05	34,74
	Puissance nominale de 40 kVA (par mois)	37,21	44,50
	Puissance nominale de 63 kVA (par mois)	44,02	52,65
	Puissance nominale de 80 kVA (par mois)	53,10	63,51
	Puissance nominale de 100 kVA (par mois)	53,10	63,51
	Puissance nominale de 125 kVA (par mois)	67,16	80,32
	Puissance nominale de 160 kVA (par mois)	78,96	94,44
	Puissance nominale de 250 kVA (par mois)	95,75	114,52
	Puissance nominale de 400 kVA (par mois)	133,88	160,12
	Puissance nominale de 630 kVA (par mois)	181,99	217,66
	Puissance nominale de 1000 kVA (par mois)	244,96	292,97
Divers			
	Prime de transformation	7,89	9,44
	Mise en place téléreport	47,50	56,81
	Duplicata facture	8,36	10,00